



Faites concourir votre solution informatique au «Sharing & Reuse Awards»!

Ce concours s'adresse aux administrations publiques

La Commission européenne vous invite à participer à la deuxième édition du «Sharing & Reuse Awards», concours organisé dans le cadre de l'action favorisant le partage («sharing») et la réutilisation («reuse») de solutions informatiques du [programme ISA²](#).

Votre travail contribue utilement à la transformation numérique des services publics? Vous avez mis au point une solution qui relève de l'une des catégories indiquées ci-dessous? Partagez votre expérience en vous inscrivant à ce concours! Les administrations publiques en quête de solutions informatiques spécifiques seront intéressées de découvrir de quelle manière vous avez résolu des difficultés similaires aux leurs et d'apprendre comment réutiliser les logiciels libres ou les services informatiques partagés que vous avez développés. Donnez de la visibilité à votre travail hors du commun!

Les prix s'élèvent de 15 000 EUR pour l'équipe victorieuse à 10 000 EUR pour la seconde, dans chacune des 4 catégories suivantes:

1. Logiciel libre **le plus innovant**
2. Logiciel libre **ayant le plus d'impact sur les particuliers ou les entreprises**
3. Services informatiques partagés (élaborés en commun ou partagés) **les plus innovants**
4. Services informatiques partagés (élaborés en commun ou partagés) **ayant le plus d'impact sur les particuliers ou les entreprises**

Veuillez lire attentivement la [procédure](#) avant de remplir le formulaire de candidature. Il est important que vous décriviez en détail votre solution informatique et son potentiel de réutilisation à plus grande échelle. L'édition 2017 du «Sharing & Reuse Awards» a remporté un franc succès, avec 118 candidatures: nous espérons en obtenir encore plus en 2019!

1. Votre solution remplit-elle les conditions de participation?

Pour pouvoir participer au concours, votre solution doit répondre aux critères suivants:

- Elle doit être mise au point par ou pour une administration publique dans un État membre de l'UE, un pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) ou un pays candidat à l'adhésion (Albanie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie et Turquie).
- Elle est réutilisée par au moins une administration publique.
- Elle consiste en un logiciel libre ou en un service informatique partagé.
- Sa description est publiée sur Joinup. *(Si votre solution n'est pas sur Joinup au moment de votre inscription au concours, l'[équipe support de Joinup](#) est à votre disposition pour vous aider à la publier).*
- Cette description est rédigée en anglais.
- Les solutions qui ont reçu une récompense financière lors du précédent concours (S&R 2017) ne sont pas admissibles. Celles qui ont été classées en troisième ou quatrième position et ont obtenu un certificat d'excellence peuvent être présentées si elles relèvent de l'une des catégories indiquées ci-dessus.

2. Critères d'évaluation

Votre solution sera évaluée en deux étapes par un comité d'évaluation et un jury, sur la base des critères suivants:

- **Conception de la solution et gouvernance:** degré d'utilisation et/ou de conformité à des normes ouvertes; niveau de documentation de la solution et qualité de sa conception; niveau de coopération, de coopération transnationale, de collaboration entre institutions, et identification d'un modèle de gouvernance supportant la solution.
- **Impact/degré de réutilisation:** modèle économique appliqué à la solution; réalisation des objectifs déclarés et des activités programmées; preuves des avantages de la solution (notamment les économies générées en réutilisant plutôt qu'en repartant de zéro); impact visible et résultats tangibles; économies ou résultats qui pourraient encore être générés; nombre de cas de réutilisation et précisions concernant les efforts actuellement fournis et les perspectives de réutilisation future; réutilisation de services existants au sein d'autres organismes; réutilisation de modules d'une application par d'autres applications.
- **Durabilité:** mesure dans laquelle certains éléments de la solution permettent d'en prolonger la durée de vie; degré de garantie de la durabilité; documentation technique; documentation concernant le modèle économique; maintenance; haute disponibilité.
- **Innovation (pour les catégories 1 et 3):** innovation technologique; innovation en matière de processus opérationnel; innovation sociale.
- **Approche centrée sur l'utilisateur (pour les catégories 2 et 4):** accessibilité pour les particuliers; données personnalisées; services personnalisés; notifications; appareils mobiles.

3. Comment participer au concours?

Pour participer au concours, remplissez le [formulaire](#) en ligne. Veuillez noter que l'inscription au concours, les éventuelles pièces justificatives et la description de la solution doivent être rédigées en anglais. En revanche, la solution elle-même ne doit pas nécessairement être formulée en anglais. **Le délai de soumission des candidatures est fixé au 28 février 2019.** La Commission informera par courrier électronique, au plus tard le 25 avril 2019, les représentants des 16 solutions présélectionnées. Ces représentants seront invités à la cérémonie de remise des prix du «Sharing & Reuse Awards», qui se déroulera le 11 juin 2019 à Bucarest (Roumanie), et auront la possibilité de présenter leur solution.

4. Vous souhaitez davantage d'informations sur la procédure de soumission des candidatures? Consultez la [version complète du guide de la procédure](#).

5. Liens utiles

[Page du concours sur la plateforme Joinup](#)

[Questions fréquemment posées \(FAQ\)](#)

[Précédente édition du concours](#)

[Pour en savoir plus sur le programme ISA²](#)

6. Des questions?

Contactez-nous par courrier électronique à l'adresse suivante: DIGIT-SR-AWARDS@ec.europa.eu

7. Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 [@EU ISA2](#) → [#SRawards19](#)

 [ISA² Programme](#)

 [ISA² videos](#)

BONNE CHANCE!